

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

..... (2)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

.....

.....

.....

(1)

Extrait de l'acte de décès n°

..... (2)

à

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

.....

.....

.....

- (1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt.
 (2) Ecrire selon le cas : « Décédé le » ou « Décédée le ».
 (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°914

Le 19 juin 2021 à 09 heures 27 minutes

est née⁽²⁾ Irina, Nikita VIEIRA

du sexe Féminin à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne)

(3) Svetlana Milena GALINA DE BARROS
née le 26 mai 1985 à Bissau (GUINÉE)

Reconnue (4) le 24 juin 2021 à Bry-sur-Marne
(Val-de-Marne) par son père

délivré conforme aux registres, le 24 juin 2021

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°
(6)

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.). (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « (1^{ère} partie : ... 2^{nde} partie : ...) » en cas de double nom de famille. (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ». (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, par les parents ou en cas de reconnaissance séparée, par le père ou par la mère. Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, par... [Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance]. (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».